

Québec. Il avait parlé d'une réforme fiscale. Il a été, à ma connaissance, six ans là, et puis on ne l'a pas vu.

• (1640)

Alors, monsieur le Président, il faudrait quand même donner le temps et la possibilité au ministre des Finances (M. Wilson), au gouvernement progressiste conservateur de faire un dossier complet et de faire en sorte que la réforme que nous allons apporter soit ce dont le Canada ainsi que les familles canadiennes et les entreprises canadiennes ont besoin.

Il mentionnait, monsieur le Président, qu'on n'ajoute rien de nouveau. On ajoute quelque chose de nouveau, on ajoute 70 \$ de crédit d'impôt cette année. C'est de l'argent cela, monsieur le Président! On va être rendu en 1986 à 454 \$ par enfant de crédit-impôt. En 1987, 489 \$ et en 1988, 524 \$. Eh bien, je peux vous dire, monsieur le Président, que les associations de ma circonscription, que les familles à faible revenu, c'est-à-dire 15 000 \$ et moins de ma circonscription, la circonscription de Trois-Rivières, sont très fières du gouvernement progressiste conservateur, qu'elles sont très fières des politiques qui justement étaient un besoin pour elles. Le député de Montréal—Sainte-Marie ne me croit pas comme d'habitude, monsieur le Président, mais je l'invite. Il est toujours le bienvenu dans ma circonscription.

**M. Malépart:** Les sondages sont moins nombreux.

**M. Vincent:** Il est toujours le bienvenu dans ma circonscription, et il viendra en faire un sondage dans ma circonscription, monsieur le Président. Il fera le saut. Il est toujours le bienvenu. Cela me fera plaisir, pourvu que je le sache d'avance, pour pouvoir être présent. Il me fera plaisir de le recevoir, monsieur le Président.

**M. Malépart:** Ton émission de radio... Il peut appeler.

**M. Vincent:** Monsieur le Président, il peut même appeler à mon émission de radio, cela me fera plaisir. Or, monsieur le Président, on n'invite pas n'importe qui à une émission de radio par exemple. On invite des gens crédibles.

Monsieur le Président, dans la même veine, en parlant d'aide aux familles à faible revenu, il y a une chose qu'on n'a pas mentionné encore: le crédit d'impôt remboursable au titre de la taxe de vente. C'est là une excellente mesure, monsieur le Président. Cinquante dollars par année par adulte et 25 \$ pour les enfants. Et je pense que cela s'inscrit exactement dans la philosophie, dans l'engagement clair qu'a pris le gouvernement progressiste conservateur au niveau de la famille, au niveau de la jeunesse et au niveau de l'aide aux personnes qui sont moins bien nanties. Je pense qu'il est important de souligner cela.

Et encore une fois, c'est une mesure nouvelle. Je dirais, monsieur le Président, vous qui êtes avocat de formation en plus, c'est du droit fiscal nouveau. Cela ne s'était jamais vu. L'Opposition qui était auparavant au pouvoir, malheureusement, n'a jamais pensé à cela. Ils ont pensé à augmenter la taxe de vente fédérale. Alors cela, il n'y a pas de problème, ils y ont pensé. Mais le crédit d'impôt de la taxe de vente, on n'avait jamais vu cela auparavant, monsieur le Président. C'est du droit nouveau cela, mais de l'argent nouveau dans les poches des moins bien nantis aussi, des familles à faible revenu, cela on n'en parle pas, monsieur le Président.

On ne parle pas non plus de la déduction pour invalidité qui est augmentée, qui va toucher 120 000 Canadiens. Cela non

### Impôt sur le revenu—Loi

plus on n'en parle pas. Bien non, ce n'est pas important qu'on l'ait augmenté de 250 \$. Ce n'est pas quelque chose qui est «plaisant à chialer». Ce n'est pas quelque chose que l'Opposition peut critiquer facilement. L'impôt minimum, monsieur le Président... Le Nouveau parti démocratique—lorsqu'on a soumis cela à la Chambre—s'est levé et nous a applaudis. Malheureusement l'Opposition libérale a dit que cela n'était pas correcte. Eh bien, monsieur le Président, c'étaient encore des mesures qui reflètent notre engagement clair et précis au niveau des Canadiens, qui reflètent que nous sommes ici pour plusieurs bonnes raisons, que le mandat qu'on a reçu est clair. Venir en aide aux démunis, apporter une aide nécessaire aux personnes à faible revenu et non pas juste leur apporter une aide, mais au moment opportun. Et encore une fois, monsieur le Président, recevoir 300 \$ ou si j'ai deux enfants 600 \$, au mois de novembre. Eh bien, je pense que c'est apporter l'aide au bon moment, novembre 1986, sans avoir à remplir aucune formule. C'est cela, monsieur le Président, ce qu'on appelle s'occuper des Canadiens et des Canadiennes, être imaginatif, être créatif. Le législateur est là pour faire des lois. Le Parlement est ici pour sanctionner des lois mais des lois qui vont être applicables, qui vont être faciles, et surtout qui vont être pratiques pour tout le monde.

On a connu dans le passé, monsieur le Président, vous le savez, de ces criminalistes reconnus, quand on regarde le Code criminel, des pages et des pages pour un article de loi. Ce n'est pas cela que le contribuable canadien veut. La Loi de l'impôt, des pages et des pages même pas pour un article, pour un paragraphe de loi. Et on nous accuse de retarder une réforme fiscale. Une réforme fiscale cela veut dire des changements majeurs. Cela veut dire ne pas arriver avec une loi de l'impôt qui a encore quatre pages pour un paragraphe, qui est en sus de, moins et plus, monsieur le Président. On nous accuse de cela. Il est temps que l'on fasse un ménage. On va le faire en bonne et due forme, dans des délais que je considérerais comme normaux et avec des mesures sociales importantes, attendues et bien accueillies par les Canadiens.

J'ai fait le tour du Québec, je l'ai mentionné un peu tout à l'heure, je suis allé à Montréal dans la circonscription de mon ami, le député d'Hochelaga—Maisonnette (M. Desrosiers).

**Une voix:** Vous avez vu comment nous sommes bien accueillis.

**M. Vincent:** J'ai été très bien accueilli, c'est vrai, monsieur le Président. Mais les mesures dont on parle aujourd'hui ont encore été mieux accueillies que j'ai pu l'être et c'est normal, ce sont des mesures importantes.

**Une voix:** Profitez-en, vous ne serez pas là pour longtemps.

**M. Vincent:** Monsieur le Président, encore une fois, vous savez que je n'aime pas parler, je n'aime pas faire de la politique en cette Chambre, mais je voudrais bien répondre au député de l'opposition que le député d'Hochelaga—Maisonnette est là pour aussi longtemps qu'il voudra bien y être. La population est fière de lui et, personnellement, je suis très fier du travail qu'il fait aussi dans cette circonscription-là.

Monsieur le Président, on a réussi dans un seul projet de loi qui est, comme vous l'avez vu pas trop épais, on a réussi, dis-je, à donner 300 \$ par enfant pour les familles qui gagnent moins de 15 000 \$. On a réussi à régler le problème des escompteurs d'impôt et dans ce même projet de loi on augmente le crédit